

Mise en demeure au Maire - Trouble voisinage

Lettres Mairies

PostÃ© par: modeles lettres gratuites

Publiée le : 13/3/2008 18:29:24

Monsieur/ Madame le Maire,

MalgrÃ© nos plaintes rÃ©pÃ©tÃ©es (cf. nos courriers du date), vous n'avez toujours pas pris les mesures nÃ©cessaires pour que notre tranquillitÃ© soit assurÃ©e.

C'est avec regret que nous vous informons que si vous ne prenez pas, sous quinze jours, des mesures efficaces envers (nom de la personne / le commerce vous causant des nuisances) nous nous verrions dans l'obligation de saisir le tribunal administratif.

Nous vous rappelons Ã cet effet que de nombreux arrÃts du Conseil d'Ã‰tat ont dÃ©jÃ tranchÃ© en faveur des citoyens dans de telles circonstances.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur/ Madame le Maire, mes salutations distinguÃ©es.

Mise en demeure au Maire - Trouble voisinage Â